

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ETUDES
DE SECURITE

N° 6

OCTOBRE 2009

LIREC

Sommaire

Actualité pandémie

- La campagne de vaccination

Actualité européenne

- Le système EGNOS

Actualité nationale

- Le plan satellitaire 2010-2015
- Le coût du changement climatique en France

Recherche et Innovation

- Le logiciel OSIRIS Multirisques
- Le projet SAGECE
- Nez artificiel pour la détection de gaz toxiques

Agenda

ZOOM DU MOIS

La sécurité
du citoyen :
Responsabilité
régaliennne et champ
d'avenir pour le
normalisation

Événements du mois

Depuis notre dernier numéro, de nombreuses catastrophes naturelles sont survenues dans le monde, tout particulièrement en Asie qui en deux semaines, a été la proie de cinq catastrophes majeures.

La tempête tropicale **Ketsana** a conduit l'État philippin à décréter l'état de catastrophe naturelle le 28 septembre 2009 dans 25 autres provinces du pays ainsi qu'à Manille, où résident près de 12 millions de Philippins. Les typhons sont fréquents à cette période de l'année dans l'archipel, néanmoins l'ampleur de Ketsana a été telle que les précipitations relevées sont les plus importantes depuis 40 ans et que le niveau d'eau a atteint six mètres. Le nombre de sinistrés avoisine les 2 millions et 300 000 d'entre eux sont toujours réfugiés dans des centres de fortune. Le dernier bilan fait état de plus de 337 morts. L'intervention des secours a été jugée tardive par la population. Dans leurs déclarations, les représentants du gouvernement témoignent

À la suite de ces catastrophes laissant supposer que le changement climatique accroît la vulnérabilité du sud-est asiatique, les dirigeants locaux ont interpellé la communauté internationale pour que cette question devienne prioritaire dans la perspective du prochain sommet de Copenhague.

avoir été « dépassés » par l'ampleur des événements. Le typhon a poursuivi sa route et gagné en intensité causant la mort de 162 personnes au Vietnam et 20 autres au Laos, toutefois l'anticipation a permis de mettre à l'abri plus de 200 000 personnes.

Le typhon **Parma** a occasionné d'importantes inondations et des dizaines de glissements de terrain dans l'île de **Luçon** au nord de l'archipel philippin, le 3 octobre 2009, soit une semaine après Ketsana. Lors de son passage 375 personnes auraient trouvé la mort. Cette région de l'archipel demeure sous l'état de catastrophe naturelle, qui permet en droit philippin, de mettre en place d'un contrôle des prix sur les denrées de première nécessité.

Le **typhon Melor** a frappé l'île de **Honchu** au Japon, le 7 octobre dernier, occasionnant de multiples dégâts. Des rafales de vent atteignant jusqu'à 160 km/h ont paralysé les réseaux de transports. Une centaine de personnes ont été blessées et quatre morts sont à déplorer.

Un **séisme de magnitude 8 dans le Pacifique Sud** a provoqué une dizaine de minutes plus tard **une série de tsunamis aux îles Samoa**, le 29 septembre dernier. Des villages entiers et des zones touristiques ont été ravagés par des vagues ayant atteint près de 9 mètres dans le sud des Samoa. Le Centre d'alerte au tsunami (basé à Hawaï) a diffusé une alerte rouge, cependant l'épicentre du séisme était trop proche des côtes pour permettre une alerte et une mise à l'abri efficace. Plus de 200 personnes ont péri dans cette zone. Elle a néanmoins permis une évacuation préventive dans les autres archipels du Pacifique Sud comme au Tonga, où l'on dénombre 9 morts, et à Wallis et Futuna. Le 8 octobre, **quatre secousses successives de forte magnitude** (entre 7 et 7,8) ont conduit au lancement d'une nouvelle alerte dans une trentaine de pays et territoires, leur épicentre ayant été localisé **au large des Vanuatu**. Ces répliques n'ont occasionné ni dégât ni victime mais ont provoqué des scènes de panique parmi les populations traumatisées.

Un **séisme d'une magnitude de 7,6** sur l'échelle de Richter a frappé, le 30 septembre en fin d'après midi, la ville portuaire de **Padang** située sur l'île de Sumatra dans l'ouest de l'archipel indonésien. Une alerte régionale au tsunami a été émise, puis rapidement levée suite à l'absence de menace. Des milliers d'infrastructures et d'habitations ont été détruites par le tremblement de terre. Le bilan demeure encore provisoire car des milliers de personnes étaient toujours ensevelies sous les décombres au 15 octobre 2009. Le bilan s'élève à 1 100 morts à cette date. De nombreux pays ont envoyé des détachements de

Depuis quelques années les trajectoires des typhons apparaissent inhabituelles aux yeux des climatologues. *El Niño* serait en partie responsable. Ce phénomène climatique entraîne une élévation anormale de la température de l'océan Pacifique sud. Cette perturbation climatique agit sur la circulation atmosphérique générale entre les pôles et l'équateur. Le changement de température de surface des mers impacte les vents créant une interaction entre les océans et l'atmosphère. Il entraîne une modification du climat sur plusieurs continents en perturbant les écosystèmes et en nuisant considérablement à la pêche. Considéré comme une anomalie climatique, en plus de l'impact sur les routes des cyclones tropicaux, il a également des effets sur les sécheresses ou encore les moussons. Selon une étude de divers instituts de recherche dans le monde, récemment publiée dans la revue *Nature*, il pourrait s'intensifier. Le nouvel phénomène baptisé *El Niño Modoki* aurait une fréquence cinq fois plus importante dans les prochaines décennies.

La politique de prévention japonaise est beaucoup plus développée que dans les autres États asiatiques : matériaux de construction plus résistants, digues, portails de protection des ports, respect des normes parasismiques... Les Japonais sont régulièrement sollicités dans des exercices de simulation, leur sensibilisation aux risques est un facteur important de leur faculté de protection. Des typhons ou des séismes de très forte intensité occasionneront de ce fait des dégâts beaucoup moins importants au Japon qu'en Asie du sud-est.

Pour visualiser les derniers séismes sur le globe :

Centre Sismologique Euro-Méditerranéen – <http://www.emsc-csem.org/index.php?page=home>

The USGS Earthquake Hazards Program (EHP) <http://earthquake.usgs.gov/>

sécurité civile (un équipe française est arrivée le 3 octobre sur les lieux). Devant le nombre de victimes, le maire de la ville a exhorté, via la radio locale, la population à aider à l'évacuation des corps et au traitement des blessés. Le lendemain une réplique de 6,8 de magnitude s'est produite à 150 km de Padang. Le président indonésien Yudhoyono a déclaré que deux mois seraient nécessaires pour gérer les opérations d'urgence, la situation étant fortement aggravée par la rupture des réseaux vitaux (eau, électricité...). La phase de reconstruction devrait démarrer le 1er novembre. La Commission européenne a débloqué 3 millions d'euros pour venir en aide à la population indonésienne.

Des inondations ont causé la mort de près de 250 personnes dans le sud de l'**Inde**. Estimées comme les plus meurtrières des dernières décennies, une évacuation massive a été organisée. 1,5 million de personnes a été déplacé et mis à l'abri dans des camps provisoires, cependant le nombre d'impliqués serait double. De nombreuses récoltes ont été détruites par les eaux, ce qui a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et à la distribution de plusieurs tonnes de nourriture par les autorités. Période de mousson, cette année est particulièrement intense, au mois d'août un nouveau delta de 1.6 km de large s'est même créé dans l'État du Bihar, à la frontière avec le Népal, submergeant des centaines de villages.

Des pluies diluviennes (219 mm de précipitations en 24h) ont touché l'est de la **Sicile** dans la région de Messine, occasionnant des **inondations et des coulées de boue** meurtrières dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre. Le dernier bilan fait état de 25 morts, 10 disparus et près de 700 sinistrés auraient perdu leur maison. Les italiens continuent à dénoncer l'urbanisation anarchique et le non respect des normes de construction, comme lors du séisme de l'Aquila il y a six mois. Selon la protection civile italienne, 70 % des communes italiennes sont soumises à un risque naturel ■

Le 1^{er} octobre dernier, le sismologue de l'Université de Californie, Taka'aki Taira, a publié dans la revue *Nature*, un article présentant une théorie pouvant expliquer la multiplication des séismes d'une magnitude supérieure à 8 sur l'échelle de Richter depuis 2004. En atteignant une magnitude record de 9.3, le séisme de Sumatra du 26 décembre 2004, responsable d'un tsunami dévastateur dans l'Océan Indien, aurait eu une influence sur la mécanique des roches. La résistance des failles de l'anneau de feu, (jonction de plusieurs plaques tectoniques) dont celle de San Andreas en Californie, qui connaît des microséismes en permanence, en aurait été affectée. La probabilité d'occurrence des tremblements de terre serait donc augmentée en raison d'une faiblesse accrue des failles sismiques sur l'ensemble de la planète.

L'Asie Pacifique compte une population de 634 millions d'habitants, selon les estimations de l'agence *World Vision*, 75 % d'entre elle vit près des côtes, dans des zones fortement urbanisées et souvent à un niveau peu élevé par rapport à celui de la mer. La vulnérabilité de ces zones côtières aux catastrophes naturelles est grande. Les insulaires connaissent bien les risques mais leur préparation à y faire face est limitée. Dans cette région du monde, les actions de prévention sont souvent des politiques menées de manière commune entre plusieurs États. La stratégie internationale de réduction des catastrophes de l'ONU (UNISDR) que nous évoquons régulièrement dans cette publication, cherche à les prioriser. Dans son dernier bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophes, les problèmes d'évacuation des eaux à Manille ainsi que l'absence d'un système d'alerte préventif efficient avaient été soulevés.

La campagne de vaccination

La vague épidémique prend fin dans l'hémisphère sud, alors qu'au nord la circulation tend à se stabiliser. Le virus de la grippe A(H1N1) est le virus grippal prédominant au début du mois d'octobre.

La capacité de production mondiale de vaccins a été estimée par l'OMS à près de 3 milliards de doses par an. Les Autorisations de mise sur le marché (AMM) ont été accordées à la fin du mois de septembre dans différentes régions du monde. Aux États-Unis la campagne massive de vaccination a débuté le 5 octobre. Les premiers vaccins seront administrés par voie nasale sous la forme d'un spray, le FluMist (MedImmune). Jugés plus efficaces et plus rapides par les autorités américaines, ils utilisent un virus dont la virulence est atténuée. Les vaccins à injection seront disponibles dans la deuxième partie du mois d'octobre.

En Europe, les vaccins Pandemrix (GSK), Focetria (Novartis) et Celvapan (Baxter) ont été les premiers à obtenir une AMM.

Suite aux effets délétères de la pandémie sur l'activité économique et sociale, l'administration des vaccins devrait présenter un avantage économique en limitant la propagation du virus au sein de la population. Selon une récente étude suédoise¹, l'amortissement du coût de la pandémie (absentéisme au travail, coût du traitement et de la consultation...) ne peut être établi que si 60 % de la population se fait vacciner. La population française reste grandement mitigée à ce sujet ■

En France

Le virus A/H1N1 représente la quasi-totalité des virus grippaux circulant. Le seuil épidémique saisonnier a été dépassé depuis le 9 septembre, il est depuis le 11 octobre de 189 cas pour 100 000 habitants selon l'Institut de veille sanitaire. Néanmoins l'épidémie tend à se stabiliser. Le nombre total de décès en métropole est de 7 et de 25 sur les territoires et départements d'outre-mer. Plus d'un mois après la rentrée, une soixantaine de classe et une quarantaine d'établissements ont été fermés en application de la circulaire du 25 août 2009 relative à l'impact de la pandémie grippale sur le milieu scolaire. De nombreuses entreprises ont préparé un plan de continuité d'activités en prévention de la vague épidémique.

Les 94 millions de doses de vaccins achetées par le gouvernement français seront livrées de manière échelonnée. Pour assurer la plus grande efficacité sanitaire, le plan de vaccination français a été précisé au travers de la circulaire cadre relative à la planification logistique d'une campagne de vaccination contre le nouveau virus de la grippe A(H1N1) datant du

21 août dernier. Le début de la saison grippale coïncide avec la mise en œuvre des plans de vaccination départementaux en France. De nombreuses préfectures ont mis en place leur plan définissant le schéma départemental des centres de vaccination, l'organisation et le dimensionnement des équipes de vaccination, ainsi que le recensement des professionnels mobilisables. Les principales contraintes de la campagne de vaccination concernent la traçabilité individuelle des personnes vaccinées. L'administration des deux doses préconisées doit provenir du même vaccin (rappelons que le gouvernement français se fournit auprès de quatre fabricants différents). Par ailleurs la pharmacovigilance doit être établie rigoureusement, les vaccins étant des produits nouveaux. La priorisation des populations à vacciner ainsi que le traitement informatique des informations qui y sont relatives, sont également des contraintes majeures ■

Pour en savoir plus :
<http://www.invs.sante.fr>

En bref : Suivi de la grippe par Google

Google.org a étendu son service de suivi de la grippe en Europe. Le moteur scanne les recherches lancées sur Google en lien avec les symptômes de la grippe (mal de gorge, fièvre...) et l'adresse IP des internautes. Il localise ensuite les requêtes et en déduit une tendance générale du nombre de cas de grippe. Il ne propose pas un suivi précis de la grippe toutefois une importante corrélation existe. La fréquence des recherches internet concernant la grippe est un bon indicateur de la propagation de cette dernière. Pour consulter le site : <http://www.google.org/flutrends/fr/>

(1) www.eurosurveillance.org



Le système EGNOS

Le marché mondial de la navigation par satellite a acquis une importance stratégique. L'Union européenne a su se positionner sur ce créneau porteur par le déploiement complet, le 1^{er} octobre, d'EGNOS (*European Geostationary Navigation Overlay Service*), le système européen de navigation par recouvrement géostationnaire. Grâce aux trois satellites reliés à EGNOS, les données de navigation par satellite vont gagner en précision. Celle des signaux horizontaux du

GPS est de l'ordre de dix mètres, elle passerait à deux mètres sur le territoire de l'UE. Les données seront extensibles jusqu'en Afrique du Nord et dans les autres pays européens. Autre spécificité majeure de ce système, il permet de personnaliser les services de navigation par satellite grâce à de multiples applications gratuites, librement utilisables par les personnes disposant d'un récepteur GPS/SBAS. Selon la Commission ses potentialités sont infinies. La gestion et la

sécurité des modes de transports européens sera facilitée par ce système ayant d'abord été conçu dans cette perspective (aviation civile, transports ferroviaires...). EGNOS préfigure le futur système européen de navigation par satellite Galileo. Ce dernier mettra en lien les données de 30 satellites et offrira, en temps réel, un positionnement d'une qualité inégalée jusqu'à présent ■

Pour en savoir plus :
<http://www.esa.int/esaNA/index.html>

ACTUALITÉ NATIONALE

Le plan satellitaire 2010-2015

Les applications spatiales offrent de multiples possibilités utiles au secteur public. Le ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), élabore actuellement le plan satellitaire 2010-2015. La première phase de ce plan consiste en l'identification des besoins, pour optimiser l'emploi des données satellitaires au profit des utilisateurs publics. Cinq groupes de travail

œuvrent à cette identification : territoire, littoral, urbanisme ; transport, énergie, bâtiment ; climat, océans, atmosphère, qualité de l'air ; gestions des risques, santé, qualité de l'eau potable et ressources en eau, biodiversité.

En matière de sécurité, une évaluation plus détaillée des risques naturels (avalanches, orage/foudre/incendie...) et technologiques (surveillance des sites sensibles, des trans-

ports de matières dangereuses...) pourrait également être facilitée par les outils satellitaires. Le MEEDDM organisera une rencontre le 9 novembre prochain pour présenter la synthèse de ses travaux. À la suite de cette première phase, les industries spatiales seront consultées afin de proposer les applications étant susceptibles de répondre aux besoins exprimés ■

Pour en savoir plus :
<http://www.spheris-fr.com/Info/index.php>

Le coût du changement climatique en France

En mars 2007, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) a constitué un groupe interministériel dénommé « *Impacts du changement climatique,*

adaptation et coûts associés en France » afin d'évaluer les dommages mais aussi les mesures pouvant permettre de limiter le coût de ces impacts. Les évaluations sectorielles ont été réalisées par des groupes thématiques

(santé, eau, énergie, risques naturels et assurances...) pour les horizons 2030, 2050 et 2100. Vous pouvez accéder au rapport à cette adresse : <http://www.ecologie.gouv.fr/Rapport-Evaluation-du-cout-des.html>. ■

Le logiciel OSIRIS Multirisques

Issu d'un projet de recherche européen, OSIRIS est un logiciel d'aide à la gestion de crise et à la préparation des plans de secours utilisé par de nombreuses communes en France pour élaborer leur Plan communal de sauvegarde (PCS), et mettre en situation les plans d'intervention dans le cadre d'exercices ou de crises réelles. Le prototype mis au point dans le cadre de ce projet de recherche est désormais utilisé par les établissements publics de bassin de la Loire, de la Meuse et par le Centre d'études techniques maritimes et fluviales. Cet outil dédié lors de sa création à l'assistance des collectivités locales dans la gestion des inondations a récemment évolué dans une version (OSIRIS Multirisques) capable d'intégrer tous les types de risques, naturels ou industriels.

Aide à la préparation des PCS

OSIRIS est en mesure d'aider une collectivité territoriale à élaborer, analyser et comparer des scénarios d'aléas et de crises. Il permet ainsi d'évaluer et d'anticiper l'impact précis d'une catastrophe fictive ou réelle sur le territoire, en liaison avec des sources d'informations extérieures (prévision éventuelle dans le cas de risques météorologiques ou hydrologiques) et des centres de décision situés à des échelles supérieures tels que les préfectures ou les zones de défense.

En phase de préparation à la crise, OSIRIS fournit un cadre méthodologique cohérent faisant apparaître le recensement des aléas auxquels la commune est soumise, les enjeux liés, et les actions à conduire. Ce processus permet de s'assurer que tous les principaux scénarios de crise ont bien été analysés et que les actions de protection correspondantes ont été prévues. Il offre également la possi-

bilité de construire automatiquement le Plan communal de sauvegarde, tout en autorisant la collectivité locale à en ajuster le contenu préalablement à sa diffusion.

Aide à la gestion de crise

OSIRIS, en phase de gestion de crise, est alimenté par des informations issues de la prévision ou directement saisies par l'utilisateur. Il constitue un support efficace à la décision en proposant une chronologie des actions à mener et des indications sur la façon de réaliser ces actions. L'objectif de l'outil est de toujours fournir au décideur l'information dont il a besoin au moment où il en a besoin. Le responsable des opérations de secours peut ainsi visualiser, pour une situation anticipée ou prévue, les, le nombre de personnes touchées, les actions à effectuer, les personnes à contacter.

Parallèlement à l'offre immédiate de services d'aide à la décision, OSIRIS contribue à maintenir la mémoire du risque en capitalisant sur le long terme l'ensemble des informations numériques disponi-

bles : réglementation, fiches réflexes, photothèque, et constitue un outil performant de mise à jour d'un PCS.

Conçue avec et pour les acteurs de terrain, cette plateforme, dont le développement se poursuit activement, s'appuie sur des bases de données et des technologies Internet qui lui permettent d'évoluer avec les nombreux retours d'expérience et de s'adapter aux besoins et contraintes des collectivités locales. Le respect des standards technologiques actuels rend l'installation de l'application particulièrement aisée. Elle ne nécessite qu'un ordinateur de bureau muni d'un navigateur Web. Les données cartographiques peuvent être hébergées soit directement sur le serveur de l'utilisateur, soit sur un serveur distant si l'utilisateur ne dispose pas du matériel adéquat ou de ressources suffisantes pour la maintenance des systèmes informatiques ■

François HISSEL
Centre d'études techniques maritimes et fluviales
Gilles MOREL
Université de technologie de Compiègne
Sylvain AUNAY et Sabrina DEMOTIER
DeltaCAD

Pour en savoir plus :
www.deltacad.fr/ois/wwwomr/
www.osiris-inondation.fr

[Retour sommaire](#)

Le projet SAGECE

SAGECE est un projet de l'Agence nationale de la recherche (ANR) qui a débuté en mars 2008 pour une durée de deux ans. SAGECE se propose de développer et d'évaluer le démonstrateur d'un outil de simulation interactive d'exercices de crises NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique) dans des bâtiments publics pour la formation des acteurs de terrain de la chaîne de crise jusqu'au Commandant des Opérations de Secours (COS). Cet outil de formation par la simulation virtuelle a pour objectif, d'améliorer la capacité d'intervention des acteurs grâce à la réalisation plus fréquente d'exercices réalistes, avec des scénarios de catastrophe crédibles et représentatifs des différentes étapes de la crise. Il permettra d'intégrer les difficultés rencontrées par les acteurs « primo intervenants » en mettant en évidence les risques de décalage de perception entre acteurs de terrain et acteurs décideurs des différentes chaînes fonctionnelles : sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre, ...

Les travaux sont réalisés par un consortium d'acteurs complémentaires :

- un utilisateur final : l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers (ENSOSP) ;
- du domaine de la recherche : Université Paris Descartes, Université de Technologies de Compiègne, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ;
- du monde industriel : EMI, EADS, AREVA, SOGITEC (également coordinateur du projet).

Les briques du démonstrateur ont été définies au travers de l'expression du besoin de formation, avec les objectifs pédagogiques visés et le scénario de la démonstration envisagée. Les partenaires sont en cours de développement de ces briques, en adaptant, approfondissant et complétant leurs apports technologiques propres au besoin du projet.

La démonstration est prévue en avril 2010, dans les locaux de l'ENSOSP qui a souhaité l'accueillir ainsi que pérenniser la capacité d'exercice pour l'intégrer dans son cursus pédagogique.

Le Comité Opérationnel est en cours de constitution. Souhaité par l'ANR, ce comité est destiné d'une part à assurer la pertinence des travaux réalisés compte tenu des objectifs de sécurité nationale, et d'autre part de contribuer à donner à la démonstration l'audience et la participation qu'elle mérite. Sous l'égide de la Direction de la planification de sécurité nationale (DPSN), il rassemblera également la Direction de la Gendarmerie nationale (DGGN) et la Direction Générale de l'Armement (DGA). D'autres organismes du ministère de l'Intérieur intéressés sont en cours de sensibilisation pour y participer. La première réunion de ce Comité Opérationnel est prévue le 20 octobre à l'ENSOSP à Paris ■

Pour en savoir plus :

Le coordinateur SAGECE J.-L. Gougeat : jlougheat@sogitec.fr

Nez artificiel pour la détection de gaz toxiques

Une innovation développée par des chercheurs de l'université de l'Illinois pourrait permettre une meilleure protection des utilisateurs de substances chimiques et faciliter le travail des Cellules mobiles d'intervention chimique. Il est désormais possible d'identifier les substances gazeuses rapidement et simplement grâce à la mise au point d'un capteur de gaz associé à un code de couleur. Ce « capteur colorimétrique » est composé d'une série de spots colorés activés selon le gaz absorbé. Il permet même de mesurer la concentration du produit en quelques secondes ■

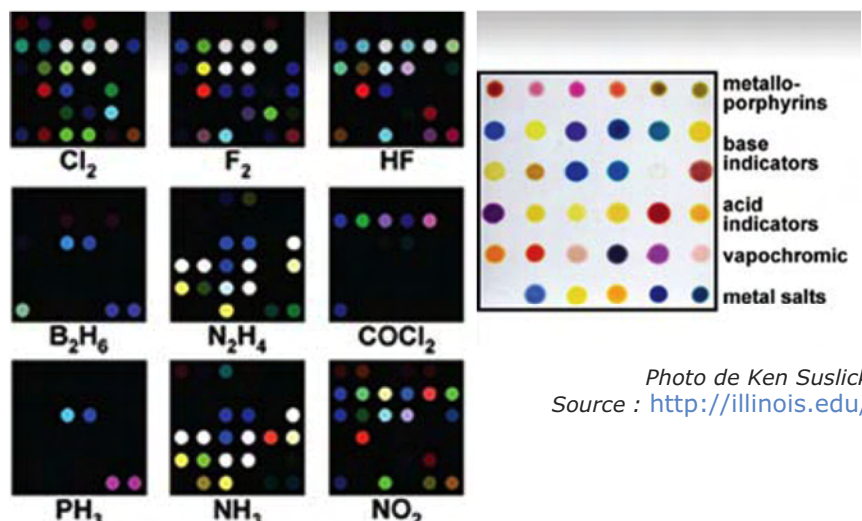


Photo de Ken Suslick
Source : <http://illinois.edu/>

Par Sylvie Arbouy
Chef de projet AFNOR



La sécurité du citoyen : Responsabilité régaliennne et champ d'avenir pour la normalisation

Le champ de la protection du citoyen et de la résilience sociétale est candidat - au même titre que n'importe quel secteur de la vie - à être étudié pour trouver des procédures communes et partageables entre pays ; c'est pour cette raison que plusieurs pays se sont mis autour de la table de l'ISO (International standard organisation) pour développer des normes internationales qui rendent les solutions interopérables entre elles.

Un comité technique de normalisation pour la protection du citoyen

Un bref rappel historique s'avère nécessaire pour comprendre le développement de telles initiatives.

En coulant en 2000, le sous marin russe « Koursk », a été à l'origine de la normalisation internationale de « sécurité civile » ISO. C'est à la suite de cette catastrophe que le comité technique TC223 a été créé. En effet, les moyens de secours dépêchés sur place à l'époque ont témoigné d'un manque de coordination entre pays et de négligences humaines conduisant à la mort de nombreuses victimes. Le nouveau TC223 a eu pour mission de normaliser des procédures d'urgence en privilégiant l'efficacité.

Depuis, de nombreux événements graves ont touché les populations civiles tels que les attentats terroristes du 11 septembre 2001, le tsunami en Asie du Sud Est en 2004, l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans en 2005, et plus proche de nous, la pandémie de grippe A.

Tous ces exemples plaident en faveur de la mise en place rapide de solutions permettant de gérer les imprévus, et revenir à une situation nominale d'avant sinistre. C'est ce que nous appellerons la résilience

ou la capacité à rebondir après une catastrophe ou un arrêt d'activités dû à un événement extérieur paralysant et mettant en péril la santé ou la sécurité des populations.

L'ISO TC223 a été réactivé en 2005 par la Suède qui en a pris l'animation, et rebaptisé « sécurité sociétale » avec, pour objectif, d'élargir son domaine d'application.

La feuille de route que s'est tracée l'ISO TC 223 aborde ainsi les questions portant sur la défense contre le terrorisme, les incidents nucléaires, radiologiques, bactériologiques, chimiques, les crises sanitaires, les risques climatiques et naturels, la protection des frontières et des infrastructures critiques (énergie, eau, transport), la gestion des communications d'urgence ou encore la préparation des citoyens dans les situations de crise.

La liste n'est pas exhaustive car le domaine d'application est vaste. Des ramifications avec beaucoup d'autres activités transverses de normalisation existent, avec lesquelles la coordination est indispensable. Les mesures de protection des populations sont souvent d'ordre réglementaire. Cependant, la mise en œuvre de certains textes, au plan international notamment, réclame des produits et des services compatibles, inter-opérables voire coordonnés. La normalisation internationale joue un rôle important dans ce domaine sensible et vise à compléter voire renforcer le pouvoir régalienn des états.



L'engagement français : 120 délégués ISO à AFNOR pour la sécurité sociétale

Sur l'invitation de l'Afnor, l'ISO TC 223 s'est réuni la dernière semaine de mai 2009 à Saint-Denis à l'AFNOR et à l'INHES où se sont tenus les plénières d'ouverture et de clôture du Comité ISO. Au-delà du simple intérêt pour le sujet de la sécurité sociétale, la délégation française a montré son réel engagement dans ce comité technique. Ses missions abordent des questions extrêmement larges pour contribuer à assurer la sécurité du citoyen, de façon à ce que celui-ci puisse vivre libre, en paix et à l'abri du danger dans un environnement qui ne nuit, ni à sa santé, ni à son bien être. Rappelons les avancées de cette fructueuse semaine...

L'ISO TC 223 à Paris : des avancées

Les quelque 120 délégués internationaux* ont contribué à l'avancée de plusieurs chantiers de normalisation des produits et des services. Notons parmi ceux-ci :

- la commande, le contrôle et la coopération dans la gestion des situations d'urgence, dont les systèmes d'information pour la gestion des crises et les procédures d'alerte ;
- les partenariats publics-privés pour la prévention et la gestion des risques et des crises ;
- la continuité d'opération (*business continuity*) en cas de crise ;
- les systèmes de management de la sécurité sociétale ;
- les formats d'interopérabilité en vidéosurveillance numérique.

La France s'est distinguée par la force de ses propositions sur plusieurs thèmes, notamment ceux de la gestion des situations de crise, la continuité d'activité et la vidéosurveillance.

Remarquons, en outre, que la France - membre actif de ce comité technique depuis deux ans seulement -

AFNOR est un groupe international de services organisé autour de quatre grands domaines de compétences : la normalisation, la certification, l'édition spécialisée et la formation. Le champ d'expertise du groupe s'étend aux biens immatériels et matériels comme par exemple l'accessibilité, la diversité, la responsabilité sociétale sans oublier la qualité, le risque, l'environnement, le développement durable... Au service de l'intérêt général, AFNOR Normalisation recense les besoins, élabore la stratégie normative, coordonne et oriente l'activité des bureaux de normalisation, veille à ce que toutes les parties intéressées par une norme participent aux débats, organise les enquêtes publiques et assure la reconnaissance des normes.

a montré la mesure de son investissement en invitant le TC 223 à Paris, ce qui prouve sa volonté ainsi que sa détermination à être un acteur impliqué et responsable dans ces développements normatifs.

La sécurité sociétale au plan national

A Afnor, le « Forum Sécurité » est co-présidé par un industriel et un représentant du ministère de l'intérieur. Cette plate-forme d'échanges met en œuvre des actions de veille sur le secteur de la sécurité sociétale, de prospectives et coordonne les développements normatifs, ce qui la rend extrêmement enrichissante pour ses participants. Elle est ouverte à tous.

Il est à noter que tout récemment (juillet 2009) a été officialisé un nouveau TC européen (le CEN TC391) « protection du citoyen » dont le Forum suivra activement les développements ■

Les Projets de Normes phares du TC223

- ISO 22300, vocabulary
- ISO 22301, preparedness and continuity management systems requirements
- ISO 22311, video surveillance for interoperability
- ISO 22320, command and control, coordination and cooperation for emergency management requirements
- ISO 22322, public warning
- ISO 22397, private and public partnerships
- ISO 22398, guidelines for exercises and testing
- ISO 22399, guideline for incident preparedness and operational continuity management

⇒ Pour plus d'informations, prendre contact avec Madame Sylvie Arbouy :
sylvie.arbouy@afnor.org - Tél. : 01 41 62 87 74

(*) 37 pays participent au comité technique et 18 observent ; présidence et secrétariat suédois.

CAHIERS DE LA SÉCURITÉ

La revue trimestrielle des Cahiers de la sécurité ouvre ses portes non seulement à des universitaires et des chercheurs, mais également à des acteurs de terrain issus du monde institutionnel et privé. L'objectif du renouvellement de la revue, en juillet 2007, était de transformer une revue de sciences sociales pures en une publication destinée à un lectorat plus large. Les sujets sont choisis et débattus par les membres du comité de rédaction et du conseil scientifique international.

Les cahiers de la sécurité ont abordé les thématiques suivantes :

La violence des mineurs
La violence des mineurs à l'étranger
Risques environnementaux
La sécurité économique dans la mondialisation
Le fléau de la drogue
La criminalité numérique
Les organisations criminelles
Les nouveaux territoires de la sécurité
La traite des êtres humains - un défi mondial
Les crises collectives au XXI^e siècle



Parallèlement à la diffusion de la revue, un site internet lui est consacré
www.lescahiersdelasecurite.fr



Du 15 au 17 octobre, Saint-Étienne

Congrès national des sapeurs pompiers

Pour plus d'informations : <http://www.congres2009.pompiers.fr/>

20 octobre, Paris

Conférence réanimation pré-hospitalière : « Risques majeurs et plans de secours »

Pour plus d'informations - Site internet de la Société Française de Médecine de catastrophe :
http://www.sfmc.eu/Mardi_Massena.pdf

22 octobre, Orléans

Colloque : « Sauvegarde de l'entreprise face au risque inondation »

Pour plus d'informations : <http://www.plan-loire.fr/>

23 octobre, Paris

Colloque international « Catastrophes et risques urbains »

Pour plus d'informations : Plaquette de présentation

Du 9 au 10 novembre, Paris, UNESCO

Journée européenne de la formation sur les risques

Pour plus d'informations : <http://www.aemfr.fr/>

Du 17 au 20 novembre, Paris

MILIPOL, Salon mondial de la sécurité intérieure des États

Pour plus d'informations : <http://www.milipol.com/>

Du 24 au 25 novembre, Paris

Les entretiens du risque 2009

Pour plus d'informations : <http://www.securivet.fr>

Du 25 au 26 novembre, Bruxelles

Forum européen de la protection civile

Pour plus d'informations : <http://ec.europa.eu/environment/civil/forum2009/index.htm>

15 décembre, Paris

Colloque « Comment les entreprises font-elles face aux nouvelles menaces ? »

Pour plus d'informations : <https://www.cdse.fr/>

Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : lirec-inhes@interieur.gouv.fr

INHES - Département Sécurité économique et Gestion de crise

Chef du département : Gérard Pardini - Rédactrice : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ces rédacteurs ou des services de l'État.

Faites nous parvenir régulièrement sur lirec-inhes@interieur.gouv.fr toute information concernant un événement, une manifestation ; nous la diffuserons

Site internet de l'INHES : www.inhes.interieur.gouv.fr/



LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ
Département Sécurité économique et Gestion de crise
Les Borromées, 3 avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 55 84 53 00 - Fax : 01 55 84 54 26 - lirec-inhes@interieur.gouv.fr